

conférer à l'un des comités parlementaires. Il ne s'agit encore que d'un seul comité et que d'un seul aspect de l'attachement du gouvernement à cette ligne de conduite.

Certains d'entre vous se diront peut-être: "J'ai déjà entendu tout cela." Permettez-moi donc de vous donner un exemple concret de la manière dont nous avons déjà mis en pratique cette ligne de conduite.

Dès le début de mon mandat, j'ai compris que la situation des réfugiés de la mer en Asie du Sud-Est commandait que nous agissions sur deux plans différents. D'abord sur le plan politique. Pour le nouveau gouvernement - comme pour tous les Canadiens, j'en suis sûre -, il était tout simplement intolérable que le Gouvernement du Vietnam poursuive délibérément une politique d'expulsion de centaines de milliers de ses propres citoyens. Vous vous souvenez sans doute que pendant des années le Canada a entretenu de bonnes relations avec le gouvernement d'Hanoi. Tout au long de la guerre du Vietnam avec les États-Unis, nous n'avons pas pris parti. Hanoi a reconnu et apprécié notre position modérée.

Cependant, étant donné la politique de violation des droits de la personne adoptée récemment par le Vietnam, nous avons suspendu tous nos programmes d'aide à ce pays. Je me suis personnellement entretenue avec les représentants de ce gouvernement à Ottawa et à l'étranger, et je leur ai bien fait comprendre que la bonne entente entre nos deux peuples est sérieusement compromise par leur action. À la Conférence de Genève sur les réfugiés, j'ai exhorté tous les autres gouvernements à exercer tous les moyens de pression possibles pour détourner les Vietnamiens de leur objectif inhumain. Et sans vouloir m'en attribuer un seul instant tout le mérite, les démarches qu'a effectuées le Canada, de concert avec celles de plusieurs autres pays, ont au moins entraîné une modification temporaire des politiques du Vietnam. Le flux des réfugiés de la mer a été endigué et les départs illégaux ont cessé. Seul le gouvernement pouvait lancer ce genre d'appel à une pareille tribune. Bien sûr, nous n'aurions pu adopter une position aussi ferme si nous n'avions été assurés de l'appui de la population canadienne.

Sur le plan humanitaire, il fallait trouver une solution au sort tragique de ces déracinés qui ont désespérément besoin d'un toit. Les pays où ils se sont réfugiés sont dépassés par les problèmes qu'a causés leur afflux, et il est illusoire d'espérer qu'ils continueront à leur accorder refuge sans avoir l'assurance que d'autres pays leur permettront de s'installer chez eux en permanence. Les nations